DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

SAS BDO PARIS ENTREPRISE

43-47 avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Etats Financiers

du 01/10/2022 au 30/09/2023



Signature
Arnaud NAUDAN - Président

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Sommaire

Comptes Annuels 3

Compte de résultat 4

Bilan actif 6

Bilan passif 7

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Comptes Annuels

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Compte de résultat

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	56 112	178 084	-121 971	-68,49
Chiffre d'affaires net	**56 112**	**178 084**	**-121 971**	**-68,49**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.		*96 525*	*-96 525*	*-100,00*
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	3 186	43 335	-40 150	-92,65
Autres produits	1	3	-2	-80,50
Total produits d'exploitation (I)	59 299	221 422	-162 123	-73,22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	55 704	220 804	-165 100	-74,77
Impôts, taxes et versements assimilés	395	1 184	-789	-66,64
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	121 972	144 953	-22 981	-15,85
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	3 199	3 186	14	0,43
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	1	2	-2	-67,78
Total charges d'exploitation (II)	181 271	370 129	-188 858	-51,02
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-121 972**	**-148 707**	**26 735**	**-17,98**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	30 085		30 085	
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	30 085		30 085	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	14 735	5 466	9 269	169,56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	14 735	5 466	9 269	169,56
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**15 350**	**-5 466**	**20 816**	**-380,81**
RESULTAT COURANT avant impôt	**-106 622**	**-154 174**	**47 552**	**-30,84**

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Compte de résultat (suite)

	30/09/2023	30/09/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion		3 754	-3 754	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)		3 754	-3 754	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**3 754**	**-3 754**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	89 384	225 176	-135 792	-60,30
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	196 006	375 596	-179 590	-47,81
BENEFICE OU PERTE	**-106 622**	**-150 419**	**43 797**	**-29,12**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

BDO PARIS ENTREPRISE

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 600 000
Siège social : 43 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS

384 920 161 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 30 septembre 2023 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur, et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il est rappelé par ailleurs que la société BDO FRANCE a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Dans le cadre de cette intégration, la Société BDO PARIS AUDIT PME, en tant que filiale détenue directement, a rejoint le périmètre d'intégration dudit Groupe, à compter du 1er octobre 2017 (Cette option s'est renouvelée par tacite reconduction au terme de l'exercice clos le 30 septembre 2022, cinquième exercice d'application).

La société BDO FRANCE est donc seule redevable de l'impôt sur les résultats de BDO PARIS AUDIT PME, conformément aux dispositions de l'article 223A du CGI.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à € 56 112, contre € 178 084 pour l'exercice précédent.
Le montant des autres achats et charges externes s'est élevé à € 43 381, contre € 179 015 pour l'exercice précédent.

Il est rappelé que suite à une réorganisation au sein du groupe, l'effectif salarié de notre société a été transféré sur une autre structure.

Le total des charges d'exploitation ressort à € 181 271, après dotation aux provisions et amortissements pour € 125 171 (dont € 121 972 au titre de la dépréciation partielle du fonds de commerce).

Le résultat d'exploitation ressort à € - 121 972, contre € -148 707 pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de € 15 350 des produits et frais financiers, il s'établit à € - 106 622.

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Après prise en compte :

. D'un résultat exceptionnel de € 0, contre € 3 754 pour l'exercice précédent,
. D'un Impôt sur les bénéfices nul, comme pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 30 septembre 2023 se traduit par une perte de € - 106 622.04, contre une perte € - 150 419.32 pour l'exercice précédent.

Perspectives d'avenir - Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous rappelons que le Groupe a décidé au niveau national, d'engager un projet structurant pour l'avenir.

Ainsi, le 22 novembre 2021, la société BDO France a adopté le statut de "société à mission" afin de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants :

"- Promouvoir les talents de ses équipes et valoriser tous les potentiels,
- Réduire l'impact de ses activités sur l'environnement et coopérer avec des partenaires ayant les mêmes exigences,
- Dynamiser l'emploi et l'insertion dans les territoires où ses équipes et clients sont présents,
- Contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs en veillant à leur santé physique et mentale,
- Promouvoir des pratiques responsables chez ses clients."

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Informations sur les délais de paiement

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce. La société déclare ne pas être en mesure de communiquer précisément les informations requises par les dispositions des articles L. 441-6-1, D. 441-4-1-1° et D. 441-4-11-2° du Code commerce.

RESULTAT – AFFECTATION

Proposition d'affectation du résultat
Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître une perte de € - 106 622.04.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Perte de l'exercice	**€ - 106 622.04**
. En totalité au compte de "Report à nouveau"	€ - 106 622.04

Lequel s'élève ainsi à € - 1 082 615.45-.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société seraient de € 1 251 115.47.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune nouvelle convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions, conclues au titre d'exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Présidence

Nous vous rappelons que Monsieur Arnaud NAUDAN, a été nommé Président de notre société, pour une durée illimitée, aux termes de l'assemblée générale mixte du 5 décembre 2019, et qu'il ne perçoit aucune rémunération au titre dudit mandat.

Nous vous proposons de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Direction Générale

Nous vous rappelons que Monsieur Jean-Marc ROMILLY, a été nommé Directeur Général de notre société, pour une durée illimitée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019, et qu'il ne perçoit aucune rémunération au titre dudit mandat.

Nous vous proposons de lui donner quitus entier et définitif de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Commissaire aux comptes

Nous vous rappelons que notre société n'est plus tenue d'être dotée de commissaires aux comptes.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Président, à adopter les décisions que nous soumettons à votre vote

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Le Président
Arnaud NAUDAN

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

BDO PARIS ENTREPRISE

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE ET A LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS

Société par Actions Simplifiée au capital de € 1 600 000

Siège social : 43 avenue de la Grande Armée - 75116 PARIS

384 920 161 RCS PARIS

———

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
Le vingt-neuf mars,
A huit heures et demi,

Les associés de la société BDO PARIS ENTREPRISE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la société, sur convocation de la Présidence.

Monsieur Arnaud NAUDAN préside la séance en qualité de Président de la société.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent l'intégralité des 8 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR:

. Examen du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023,
. Approbation des comptes annuels,
. Quitus aux Président et Directeur général,
. Affectation des résultats,
. Examen du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
. Pouvoirs pour les formalités,
. Questions diverses

Enfin, le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, établis par la présidence.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux Président et Directeur Général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, soumises à approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à € - 106 622.04, comme suit :

Perte de l'exercice	**€ - 106 622.04**
. En totalité au compte de "Report à nouveau"	€ - 106 622.04

Lequel s'élève ainsi à € - - 1 082 615.45.

Afin de conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, prend acte qu'aucune nouvelle convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions conclues au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies, savoir :

Convention avec la SAS BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE, dont BDO PARIS AUDIT PME, société, notre société est également société mère

- Rémunération du compte courant d'associé

Une provision pour intérêts de compte courant à payer a été enregistrée au 30 septembre 2023, pour un montant € 14 735 (Taux de 4.07 %) au profit de La société BDO PARIS EXPERTISE COMPTABLE NATIONALE.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Le Président
Arnaud NAUDAN

DocuSigned by:
Arnaud Naudan
9EE9AEBAFDC2402...

Un associé
BDO PARIS AUDIT PME
Représentée par Arnaud NAUDAN - Président

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2023	Net 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	2 282 771	1 619 390	663 381	785 353
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 282 771	1 619 390	663 381	785 353
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	67 569	41 095	26 474	94 995
Autres créances	770 543		770 543	808 683
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 888		229 888	258 067
Charges constatées d'avance (3)				2 335
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 068 000	1 660 485	1 026 905	1 164 080
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**3 350 771**	**3 279 875**	**1 690 286**	**1 949 432**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			*45 452*	*45 452*

DocuSign Envelope ID: 137ACE1E-9867-4AA6-9D14-173E1F8C5CE4

Bilan passif

	30/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600 000	1 600 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	488 731	488 731
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	160 000	160 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	85 000	85 000
Report à nouveau	-975 993	-825 574
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-106 622**	**-150 419**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 251 115	1 357 738
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	384 387	354 095
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 527	209 466
Dettes fiscales et sociales	11 035	22 241
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 222	5 893
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	439 170	591 695
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**1 690 286**	**1 949 432**
(1) Dont à plus d'un an (a)	7 557	7 557
(1) Dont à moins d'un an (a)	431 613	584 138
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		